

## Circuit jaune

longueur : 5 km

durée : 1h40 environ

A partir du panneau des circuits, longer la voie communale C2, en direction du village de la Chassagne, sur 100 m.

**1** Prendre la rue des bleuets à droite, puis traverser le hameau. Après les dernières maisons, s'engager dans le chemin de terre qui prolonge la route, tourner à gauche et aller jusqu'à la C2.

**2** Traverser la C2 et prendre, en face, le chemin creux bordé de haies puis monter jusqu'aux prairies.

**3** Au croisement des sentiers, continuer tout droit. (Vous êtes au point le plus haut de la commune : 427 m, et vous avez devant les yeux 360° de panorama ! ).  
Suivre la ligne de crête jusqu'au prochain croisement. (Quelle vue magnifique sur les monts d'Ambazac ! ).

**4** S'engager tout droit jusqu'à la D56a, traverser et emprunter le chemin en face.  
Poursuivre jusqu'aux prairies, puis franchir le bois. (A la sortie de celui-ci, c'est la commune de St. Martin-Terressus qui vous accueille).  
Descendre le long du pré jusqu'à la C26.

**5** Emprunter cette route, à gauche, et traverser le village de Réservat.  
Au carrefour de la D56a prendre la route en face en direction de Réservat Sud.  
Suivre cette route sur 300 m et s'engager dans le chemin à gauche, en face de la ferme.  
Monter jusqu'au croisement des sentiers.  
(Sur ce trajet, on retrouve la commune de St. Priest-Taurion).

**6** S'engager à droite sur le chemin qui ramène au point de départ.  
(Dans la descente vous apercevrez la collégiale de St. Léonard de Noblat).

## Deux raccourcis possibles :

**3** A ce croisement, vous avez la possibilité de revenir au point de départ (500 m) en prenant le chemin qui descend à gauche.

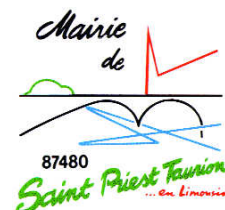
### Ou bien

**4** A cet autre croisement, vous avez la possibilité de revenir au point de départ (900 m) en prenant le chemin qui part à gauche et arrivés au croisement balisé **6**, tournez à gauche.



## Rappels de sécurité sur ces sentiers

- L'utilisation de **tous les véhicules à moteur** est interdite.
- Tenez vos chiens en laisse s'il y a des troupeaux.
- Ne sortez pas des sentiers balisés.
- Ne vous approchez pas des ruches.
- Et... respectez la nature... elle vous le rendra !...



## Sentiers "Les hauts de la Chassagne"

Deux circuits pédestres balisés... et faciles !

### Balisage

: circuit de 5 km

: circuit de 3 km

### Situation

St Priest-Taurion, au village de la Chassagne, à 5 km du bourg

### Départ

Au panneau situé à l'entrée du village de la Chassagne (en venant de St. Priest-Taurion)

Situés sur la partie la plus élevée de la commune de St Priest-Taurion (427 m) , ces deux circuits vous feront apprécier le charme bucolique de ces lieux où prairies, bois et belles pierres ponctueront votre promenade.

Vous profiterez d'un panorama sur presque 360° et vous pourrez admirer les monts d'Ambazac s'offrant à votre regard.

Sur la route qui redescend à St. Priest-Taurion, vous apercevrez à droite, au milieu d'un champ, la pierre du Mas "borne miliaire", vestige de la route romaine qui traversait la commune.



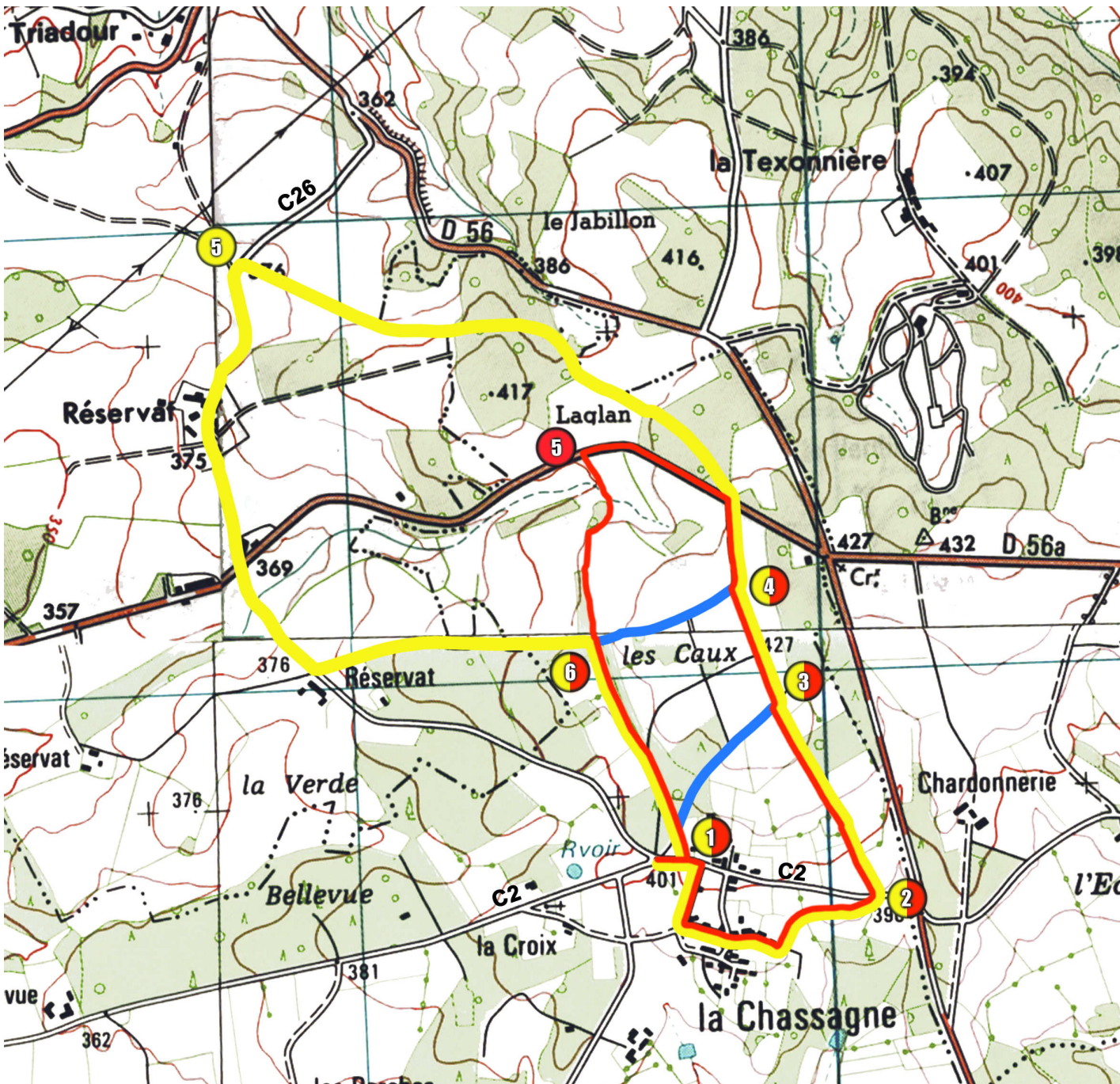


## Circuit rouge ■

longueur : 3 km  
durée : 1h environ

A partir du panneau des circuits, longer la voie communale C2 en direction du village de la Chassagne sur 100 m.

- 1 Prendre la rue des bleuets à droite, puis traverser le hameau.  
Après les dernières maisons, s'engager dans le chemin de terre qui prolonge la route, tourner à gauche et aller jusqu'à la C2.
- 2 Traverser la C2 et prendre, en face, le chemin creux bordé de haies et monter jusqu'aux prairies.
- 3 Au croisement des sentiers, continuer tout droit.  
(Vous êtes au point le plus élevé de la commune : 427 m, et vous avez devant les yeux 360° de panorama).  
Suivre la ligne de crête jusqu'au prochain croisement.  
(Quelle vue magnifique sur les monts d'Ambazac !).
- 4 S'engager tout droit jusqu'à la D56a, puis tourner à gauche et suivre cette route sur 300 m.
- 5 Prendre le chemin situé à gauche et remonter à travers les prairies, puis en bordure de bois, jusqu'au croisement des sentiers.
- 6 Continuer tout droit sur le chemin qui vous ramène au point de départ.  
(Dans la descente vous apercevrez la collégiale de St Léonard de Noblat).



Extrait de cartes IGN n°2130 O et 2131 O  
© IGN - Paris 2004  
Autorisation n°200408

—|— 250 m